

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale extraordinaire
Mardi 13 mai 2025 à 20h00 heures
Halle de gymnastique de Grandfontaine**

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2024.
3. Prendre connaissance et adopter le projet de plan d'aménagement local (PAL) comprenant le plan de zones, le règlement communal sur les constructions et le plan des dangers naturels de la commune mixte de Grandfontaine.
4. Discuter et voter un crédit de Fr. 150'000.- pour réaliser une cabane forestière ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
5. Informations sur le projet de rénovation du complexe scolaire de Stockmar.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.grandfontaine.ch. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le dossier qui concerne le Plan d'aménagement local (PAL), au point 3, peut être consulté sur le site internet de la commune et le jour de l'assemblée, dès 19h30, à la halle de gymnastique de Grandfontaine.

Grandfontaine, le 14 avril 2025

Au nom du Conseil communal